

COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

C.H SAINTE-MARIE

50 ROUTE DE MONTREDON

43000 LE PUY EN VELAY

Le 21 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le CSE du CH Ste Marie n'accorde plus de prestations aux retraités depuis Janvier 2019.

Cette décision a été votée à l'unanimité au sein des organisations syndicales que les membres élus du CSE représentent.

De ce fait les prestations où il y a une participation du CSE, ne sont plus accessibles aux retraités : permanence juridique, cinéma, piscine, billetterie, ...

Les commandes groupées qui n'ont pas de coût pour le CSE restent à votre disposition.

Ainsi que les vacances hors saison et les disponibilités de voyage, au prix négocié avec le prestataire (sans prise en charge du CSE).

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe du CSE